

# MÉMOIRE TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL

Plâtrerie, Peinture et revêtements de sol



Adresse du chantier :



Bâtir avec **sérieux**  
Rénover avec **passion**  
Accompagner avec **confiance.**

- L'équipe Batim **France**

# SOMMAIRE

PRÉSENTATION ENTREPRISE	04
NOTRE EXPERTISE	07
PLÂTRERIE, PEINTURE ET REVÊTEMENTS DE SOL	07
PROCÉDURE AMIANTE	09
TRAITEMENT DES DÉCHETS AMIANTES ET TRAÇABILITÉ	10
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	12
TRAITEMENT DES DÉCHETS	13
DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET MATÉRIAUX UTILISÉS	14
RÉDUCTION DES NUISANCES SONORES	16
PARC AUTOMOBILE	17
ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE	18
MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES DÉDIES AU MARCHÉ	21
NOS REALISATIONS	22
PROVENANCE DES MATÉRIAUX	24
CONTACTS ET MOYENS HUMAINS	25
NOS CERTIFICATIONS	26

# / PRESENTATION ENTREPRISE

## Qui sommes nous ?

BATIM' FRANCE, entreprise générale du bâtiment, créée par Monsieur Kamel BOUAMARA, s'appuie sur l'expérience de son dirigeant qui cumule plus de 20 ans d'expertise technique et de savoir-faire.

Durant toutes ces années, le président de BATIM' FRANCE a su s'entourer de personnes qualifiées (artisans et employés).

L'entreprise s'efforce d'apporter à ses clients, des équipes, des conseils et des solutions adaptés aux différents projets qui lui sont soumis dans les domaines de la rénovation.

Notre société dispose de l'attestation amiante « Sous-section 4 » délivrée par **IFRBTP**, ainsi que de l'Attestation de réussite Efficacité énergétique.

- Label **RGE**
- Certification **QUALIBAT**
- Garantie Décennale



## Nos atouts

- ✓ Un parc matériel conséquent garantissant la rapidité des interventions
- ✓ Le respect des règles d'hygiènes, de sécurité et d'environnement
- ✓ Du personnel qualifié et régulièrement formé
- ✓ Des conducteurs de travaux spécialisés
- ✓ Un interlocuteur unique par chantier
- ✓ Le respect des délais d'exécutions
- ✓ De nombreuses références

## Nos principales activités

- ✓ Menuiserie
- ✓ Carrelage
- ✓ Peinture
- ✓ Plâtrerie
- ✓ Plomberie
- ✓ Agencement



## Zone d'intervention



BATIM' FRANCE se situe dans le bassin stéphanois.

Le siège est au 14 rue de la Chazotte - 42350 LA TALAUDIÈRE, des bureaux qui représentent 100 m<sup>2</sup>.

Elle dispose d'un entrepôt de 600 m<sup>2</sup> au 24 rue des Genêts - 42100 SAINT ETIENNE. Cette situation géographique nous permet d'avoir un accès rapide à l'autoroute.



# Savoir-faire

BATIM FRANCE associe continuellement ses équipes dans ses projets et favorise la promotion interne. L'objectif principal est de préserver les valeurs de l'entreprise.



## Le respect des hommes

Offrir des conditions de travail confortables et une formation continue à nos compagnons.  
Écouter les demandes et les idées, valoriser les efforts accomplis.  
Veiller à la cohésion des équipes



## Le respect du client

La satisfaction de notre clientèle et le respect de nos engagements constituent notre priorité.  
Nous écoutons, accompagnons et conseillons nos clients durant toute la durée du chantier et assurons un service après-vente (SAV) sans faille.



## Le respect de la qualité

La fierté d'un travail bien fait, la satisfaction d'accomplir des travaux de qualité sont des éléments moteurs de nos équipes



## Le respect de l'environnement

L'énergie, les déchets ou encore les produits dangereux sont des sujets qui font partie des préoccupations quotidiennes de nos équipes.  
Pour la réalisation de nos chantiers nous sommes force de propositions afin de trouver des solutions respectueuses de l'environnement.

# NOTRE EXPERTISE

## Plâtrerie, peinture et revêtement de sols

En tant qu'entreprise spécialisée dans la plâtrerie, la peinture et les revêtements de sols, nous nous engageons à fournir des solutions de haute qualité tout en respectant les normes environnementales et les standards de l'industrie.

Nous sommes fiers de détenir les certifications RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et Qualibat, témoignant de notre engagement envers l'efficacité énergétique, la qualité des travaux et le respect de l'environnement.

Ces certifications reconnaissent notre expertise et notre capacité à mener à bien des projets dans le respect des normes de performance et de durabilité les plus élevées.

En travaillant avec nous, nos clients ont l'assurance de bénéficier de solutions de qualité supérieure, réalisées par une équipe qualifiée et soucieuse de fournir un service exceptionnel à chaque étape du processus.

## Principaux produits

### Plâtrerie

Nous proposons une gamme complète de solutions de plâtrerie pour répondre aux besoins de nos clients.

Cela comprend :

**Plaques de plâtre standard :** Utilisées pour la réalisation de cloisons et de faux plafonds, les plaques de plâtre offrent une grande polyvalence et une mise en œuvre rapide.

**Plâtre à projeter :** Idéal pour les travaux de rénovation et de construction, le plâtre à projeter permet d'obtenir des surfaces lisses et uniformes sur les murs et les plafonds.

**Enduits de finition :** Pour une finition parfaite, nous proposons une variété d'enduits de finition adaptés à différents types de supports et de conditions d'application.

### Peinture

Notre gamme de peintures comprend une large sélection de couleurs, de finitions et de types de peinture pour répondre à tous les besoins en décoration intérieure et extérieure.

Cela comprend :

**Peintures acryliques :** Rapides à sécher et faciles à nettoyer, les peintures acryliques sont idéales pour les murs intérieurs et extérieurs.

**Peintures glycéro :** Offrant une finition résistante et durable, les peintures glycéro sont adaptées aux surfaces soumises à des conditions difficiles, telles que les cuisines et les salles de bains.

**Peintures décoratives :** Pour des effets décoratifs spéciaux, nous proposons une gamme de peintures texturées, métallisées et à effets spéciaux.

### Revêtements de sols

Nous offrons une variété de revêtements de sols pour répondre à tous les besoins esthétiques et fonctionnels.

Cela comprend :

**Parquet :** Chaleureux et élégant, le parquet apporte une touche naturelle à tout espace intérieur.

**Lino et PVC :** Pratiques et résistants, le lino et le PVC sont des choix populaires pour les espaces sujets à l'humidité, tels que les cuisines et les salles de bains.

## 2- Moyens mis en œuvre pour vos chantiers

### **Moyens humains :**

Nous disposons d'une équipe qualifiée de plâtriers, peintres et poseurs de revêtements de sol expérimentés, supervisée par des chefs de chantier compétents, pour garantir la qualité et la précision de chaque projet.

### **Outils à disposition :**

Nous investissons dans des outils et des équipements professionnels de haute qualité pour assurer une installation précise et efficace des produits de plâtrerie, de peinture et de revêtements de sol.

### **Moyens pour la pose :**

La sécurité sur nos chantiers est une priorité absolue. Nous fournissons à notre équipe les équipements de protection individuelle nécessaires et veillons à ce que les normes de sécurité soient strictement respectées à chaque étape de l'installation.

### **Respect du planning :**

Nos collaborateurs, chargés d'affaires, sont des professionnels compétents qui veillent à ce que chaque projet soit exécuté selon le planning établi, en respectant les délais convenus avec nos clients.

### **Conditions de mise en œuvre :**

#### Livraison des ouvrages :

Nous planifions soigneusement les livraisons pour garantir que les matériaux nécessaires soient disponibles sur site au moment opportun.

#### Contrôle avant pose :

Avant toute installation, nous effectuons des contrôles minutieux pour nous assurer que les produits répondent à nos normes de qualité et de sécurité.

#### Maîtrise des nuisances engendrées :

Nous minimisons les perturbations pour les occupants pendant les travaux en mettant en place des mesures de protection et en veillant à maintenir un environnement de travail propre et ordonné.

# PROCÉDURE AMIANTE

Nos équipes sont formées sur les risques liés à l'amiante ainsi qu'à la prévention des risques qu'ils prennent lors du désamiantage.

Ils rencontrent le médecin du travail pour les visites périodiques avec radios des poumons

- Passage de la personne habilitée à la santé
- Analyse des matériaux
- Contrôle des modalités d'empoussièvements
- Dispositif des moyens et méthodes de fonctionnement et de la réalisation des travaux
- Les équipements utilisés pour la protection et la décontamination des ouvriers ainsi que la protection des autres personnes qui se trouvent sur le chantier et proximité des lieux
- Décontamination
- Gestion des déchets
- Respect des durées du temps de travail suite à l'exposition

## 1- Détection et repérages

- Repérage des flocages, calorifuges et faux plafonds.
- Repérage amiante avant-vente
- Détection de l'amiante initial à la constitution du DTA
- Repérage de l'amiante avant la démolition et avant travaux

## Protections

- Informer les occupants des risques sur l'amiante et les restrictions de circulation dans les logements
- Mise en interdiction des zones de travaux polluées par des mesures de confinements
- Mise en place d'une zone d'habillage et de décontamination des ouvriers ainsi que l'évacuation des déchets

## 2- Mode opératoire selon l'article R.4412-145 du code du travail

Rédaction de mode opératoire sous-section et transmission à la DIRECCTE,CARSAT, OPPBTP le cas échéant.

- Cesser les travaux et avertir du risque lié aux travaux
- Interdire l'accès à la zone de travail et empêcher la dispersion des fibres sur l'extérieur
- Déterminer le temps d'exposition des salariés avec l'amiante
- Emballage des fibres dans des doubles sacs (épaisseur 200 microns) avec logo amiante, fermer les sacs à l'aide d'adhésif de toile grise en col de cygne.

Bibliothèque : [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) et <http://www.inrs.fr/>

**Voir description de deux modes opératoires dans le dossier Candidature : Démolition de cloison et percement divers**

# TRAITEMENT DES DÉCHETS AMIANTES ET TRAÇABILITÉ

## Traitement des déchets :

Les déchets d'amiante se divisent en deux grandes catégories quant à la gestion de leur élimination :

- Les **déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante** générés par une activité de construction, rénovation ou déconstruction d'un bâtiment ou par une activité de construction, rénovation ou déconstruction de travaux de génie civil, y compris les terres naturellement amiantifères et les agrégats d'enrobés bitumineux amiantés peuvent être stockés dans des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)
- Tous les **autres déchets d'amiante**, y compris les déchets connexes de chantiers contaminés (EPI, films de protection) doivent être éliminés vers des installations de stockage des déchets dangereux (ISDD) ou bien vitrifiés.

Aucun déchet amiante ne peut être admis dans les installations de stockage de déchets inertes (ISDI).

Les adresses des **installations de stockage** des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès des préfectures, des Conseils généraux, des mairies, des DREAL et de l'ADEME (consulter le site **Sinoe Déchets**).

Tous les déchets contenant de l'amiante sont soumis à de strictes conditions **d'emballage** et de **transport**. Ils doivent être enfermés dans un **double emballage** totalement étanche, sur lequel doit figurer l'étiquetage « amiante » et doivent ensuite être acheminés en respectant les règles précises relatives au **transport de matières dangereuses** (ADR).

Tous les déchets d'amiante éliminés en ISDD doivent de plus comporter un scellé, quelle que soit leur nature (libre ou liée).

## Traçabilité :

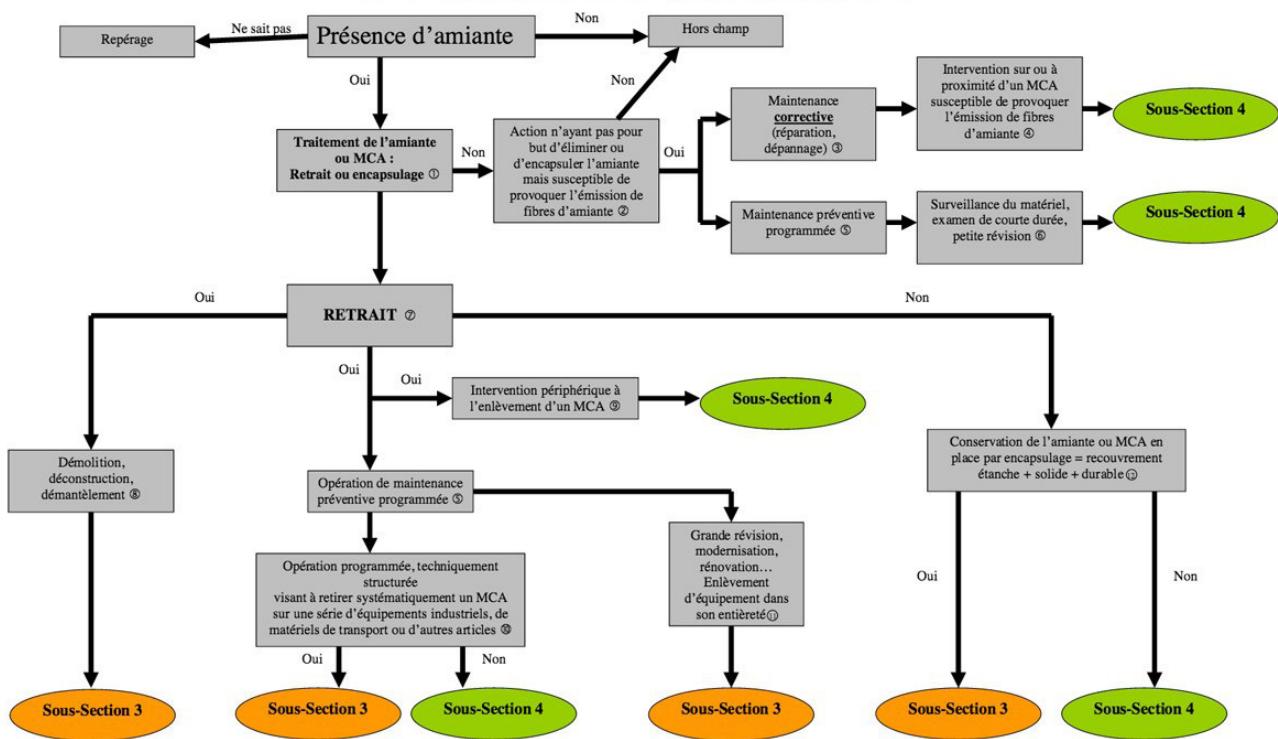
Évacuation des déchets selon la filière réglementaire ISDD, ISDND.  
Actuellement Sermaco SITA SATROD.

A l'aide des bordereaux (BSDA), les déchets sont transmis au **groupe Sita**, basé à la Talaudière (Loire).

Cette traçabilité est assurée par un bon de réception, mentionnant poids, heure et nom du livreur.

Ces bordereaux sont conservés en archivages dans nos dossiers et les copies sont transmises aux clients après élimination.

## Distinction sous-section 3/sous-section 4 pour les opérations exposant à l'amiante sur les installations et équipements industriels, matériels de transport ou autres articles



Direction générale du travail (DGT) – Bureau des risques chimiques, physiques et biologiques (CT2) – 4 mars 2015

### Traçabilité :

Évacuation des déchets selon la filière réglementaire ISDD, ISDND.  
Actuellement Sermaco SITA SATROD.

A l'aide des bordereaux (BSDA), les déchets sont transmis au **groupe Sita**, basé à la Talaudière (Loire).

Cette traçabilité est assurée par un bon de réception, mentionnant poids, heure et nom du livreur.

Ces bordereaux sont conservés en archivages dans nos dossiers et les copies sont transmises aux clients après élimination.

# / HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Toutes les protections individuelles et collectives seront fournies et utilisées en œuvre.

## **Le conducteur de travaux aura pour mission :**

- Être présent à toutes les réunions en vue de préparer le chantier
- Gérer les bons de commande en lien direct avec chaque fournisseur
- Suivi quotidien du chantier et sera réactif en fonction des situations et difficultés rencontrées
- Être présent à toutes les réunions de chantier
- Assurera la réception de chantier et restera disponible même après celle-ci

## **Le chef d'équipe aura pour mission :**

- Être présent à toutes les réunions en vue de préparer le chantier
- Gérer l'approvisionnement des matériaux sur le chantier
- Il informera chaque ouvrier intervenant sur les règles de sécurité et d'hygiène lui remettra une copie du PPSPS
- Il vérifiera la présence du matériel nécessaire aux premiers secours
- Il s'assurera que chaque ouvrier a les protections obligatoires avant les prises de poste (casques audio, chaussures de sécurité, lunette de protection, gants).

## **Les ouvriers :**

- Arriveront en tenue de travail au dépôt et seront conduits sur le chantier par le chef d'équipe ;
- Mangeront en extérieur en règle générale, cependant lorsqu'ils seront amenés à manger sur place ils seront tenus de laisser le chantier propre ;
- Trieront les déchets du chantier sur place si la mise en place d'une benne est envisageable où les déchets seront évacués et traités par nos soins.

## **Formations :**

L'ensemble du personnel est formé en fonction des besoins des compétences de chacun avec la Fédération Française de Bâtiment auprès de qui la société est adhérente. SST ; Amiante SS4 ; CACES ; démarches environnementales.



## TRAITEMENT DES DÉCHETS

Afin de respecter l'environnement et d'optimiser la collecte et la valorisation de nos déchets nous avons à disposition différentes bennes pour le traitement, ponctuellement ou contractuellement des bennes adaptées à nos besoins :

- Benne Ampliroll, TP, Multibenne et spécifique....

Nous mettons tout en œuvre pour effectuer un tri quotidien sur site par la société RDS. Une benne est en permanence dans nos locaux.

Traitement des déchets du bâtiment.

Les matériaux réceptionnés en mélange sont transférés dans un trommel afin d'en affiner le tri, extraire les ferrailles et tous corps étrangers. Isoler les gravats issus du tri en alvéoles de différentes granulométries propres à chaque utilisation.

Tout le matériel fournit par le Groupe RDS est conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Concernant les peintures, les pots avec des résidus sont ramenés chez les fournisseurs désignés pour le chantier.

Enfin, les « petits déchets » personnels des compagnons (repas, consommables divers) sont également rassemblés et ramenés, qu'ils soient générés dans l'enceinte du bâtiment ou sur les abords du chantier.

L'application des consignes liées à la politique de l'entreprise est un acquis pour tous.



# DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET MATERIAUX UTILISÉS

Afin de respecter l'environnement, nous essayons dans la mesure du possible de travailler avec des fournisseurs et des matériaux possédant un écolabel.



Des écolabels de confiance

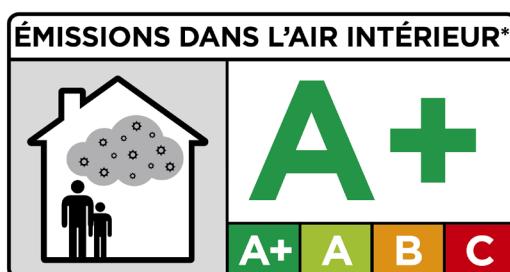
Ainsi que d'employer sur nos chantiers des peintures qui possèdent les labels « vert excell » ou « vert excell+ », permettant de diminuer l'impact sur l'environnement vinicole et/ou agro-alimentaire (car exempts de contaminants).



Par ailleurs notre Colle et Colle de joint de Carrelage sont Ultra Résistantes et écologiques

- Sans COV, sans biocide et sans formaldéhyde.
- Sans odeur.

Ces peintures et colles carrelage présentent par ailleurs le meilleur classement possible(A+) au regard des émissions de substances volatiles dans l'air intérieur.



# Matériaux mis en oeuvre

Nous garantissons l'intégralité de notre prestation conformément à la prescription du fabricant, suivant les cahiers des charges et Documents Techniques Unifiés (D.T.U) établis par le C.S.T.B.

Normes Françaises homologuées.

Fourniture du D.O.E selon l'article C.C.A.G travaux, intégrant l'ensemble des fiches produits de chaque article.

## Maitriser la pollution de l'air et l'impact sanitaire et environnemental :

Conformément à la réglementation il est interdit de réaliser des feux sur le chantier. Les matériels électroportatifs de découpe et de ponçage sont munis d'un aspirateur. Optimiser les arrêts des moteurs pour limiter le rejet de CO<sub>2</sub>.

Notre entreprise a initié auprès de nos compagnons une démarche de co-voiturage à savoir le chef d'équipe responsable de l'utilitaire passe prendre les compagnons et se rend sur le chantier.



## Rejet des eaux usées :

Le rejet sans traitement préalable dans le milieu naturel et dans le réseau public est interdit.

Ces déchets seront récupérés et remis dans un centre de traitement spécifique.



# RÉDUCTION DES NUISANCES SONORES



## Limiter les nuisances sonores dues aux trafics :

Une attention particulière sera portée à la gestion des flux routiers à proximité des entrées-sorties du chantier pour maintenir une circulation fluide et sécurisée. Les véhicules présents sur le chantier tiendront leur moteur à l'arrêt durant les phases de déchargements.

Limitation de la vitesse sur le chantier.

## Limiter les nuisances sonores dues aux chantiers :

Les matériels utilisés sont insonorisés conformément à la réglementation française en vigueur et aux normes CE et entretenus périodiquement. Ils sont pour la plupart électriques, beaucoup moins bruyants que ceux à air comprimé. Les interventions qui pourraient être bruyantes sont planifiées et groupées de manière à ne pas déranger les riverains, ce planning est soumis à validation du maître d'ouvrage et un affichage est mis en place.



# PARC AUTOMOBILE

BATIM'FRANCE possède un parc automobile de 15 véhicules.

Tous nos véhicules ont été remplacés en 2020 et 2021, ils répondent donc aux nouvelles normes environnementales.

Chaque véhicule est affecté à un salarié qui en a la responsabilité ainsi que du matériel stocké à l'intérieur (matériel pour les chantiers).



## Composition de notre parc automobile :

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| 4 | C5 Citroën                          |
| 2 | C3 Citroën                          |
| 3 | JUMPER Citroën                      |
| 2 | JUMPY Citroën                       |
| 2 | BERLINGO Citroën                    |
| 2 | Camions Bennes (Peugeot et Citroën) |

# ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE

## 1- INTERVENTION EN PARTIE PRIVATIVE OCCUPÉE ET PARTIE COMMUNE

Dès réception du bon de commande, suivant les modalités du CCAP, le conducteur de travaux désigne l'équipe avec son chef en charge de la réalisation.

Le chef d'équipe prend directement contact avec le locataire ou le gardien (PC) afin de fixer en concertation un RDV conformément à l'engagement **Qualibail N°4.2**

Le jour du rendez-vous le chef d'équipe rencontrera l'occupant et fera le point avec lui sur les conditions de travail, horaires de travail, zones impactées, etc et pourra ainsi préciser sa méthodologie avec les autres salariés.

Ils seront identifiables conformément à l'engagement **Qualibail N°5.2**

Les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et dans le respect des délais, des normes et réglementations en vigueur.

Pour tous travaux complémentaires durant le chantier, nous demanderons un accord au donneur d'ordre avant exécution.

Nos personnels laisseront leurs chantiers propres, à la fois dans les logements, les parties communes et les cheminements de circulation, conformément à l'engagement **Qualibail N°5.3**

En cas d'absence d'un locataire, nous déposerons un avis de passage dans la boîte aux lettres de l'intéressé et informerons l'acheteur de cette absence.

Nous nous engageons à maintenir à jour votre agrément conformément à l'engagement **Qualibail N°5.1**

Envoi d'un récapitulatif hebdomadaire des interventions réalisées.

Facturation en format dématérialisée via la plateforme CHORUS accompagnée du bon de commande.

Métrés avec la désignation et article du BPU.

Fiche qualité signée par le locataire, le gardien, ou le donneur d'ordre.

personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

## 2- INTERVENTION EN PARTIE PRIVATIVE NON OCCUPÉE

Dès réception du bon de commande, suivant les modalités du CCAP, le conducteur de travaux désigne l'équipe avec son chef en charge de la réalisation.

Prise de contact avec le service des clefs afin de les récupérer.

Le jour du démarrage du chantier, le chef d'équipe fera le point avec son équipe sur les conditions de travail, horaires de travail, zones impactées, etc et pourra ainsi préciser sa méthodologie avec les autres salariés.

Ils seront identifiables conformément à l'engagement **Qualibail N°5.2**

Les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et dans le respect des délais, des normes et règlementation en vigueur.

Pour tous travaux complémentaires durant le chantier, nous demanderons un accord au donneur d'ordre avant exécution.

Nos personnels laisseront leurs chantiers propres à la fois dans les logements, les parties communes et les cheminements de circulation, conformément à l'engagement **Qualibail N°5.3**

Réception des ouvrages réalisés avec le donneur d'ordre et notre conducteur de travaux.

Restitution des clefs dès la fin des travaux et s'il y a lieu en le signalant les clefs des serrures remplacées.

Nous nous engageons à maintenir à jour votre agrément conformément à l'engagement **Qualibail N°5.1**

Envoi d'un récapitulatif hebdomadaire des interventions réalisées.

Facturation en format dématérialisée via la plateforme CHORUS accompagnée du bon de commande.

Métrés avec la désignation et article du BPU.

Fiche qualité signée le donneur d'ordre.

## 3- Le règlement général sur la protection des données – RGPD

BATIM'France s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient pas déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère

# ORGANISATION

## SECRÉTARIAT ACCUEIL

TEL / MAIL / COURRIER  
Réception du bon de commande  
Création d'une adresse mail dédiée au marché



## SERVICE TECHNIQUE

Désignation des équipes par le conducteur de travaux.

En site occupé :

- Prise de rendez-vous en concertation avec le locataire.
- Exécution des travaux comme définis selon le bon de commande.
- Signature de la fiche qualité par le locataire en fin de travaux.

En site non occupé :

- Prise de contact avec le service des clefs afin de les récupérer.
- Exécution des travaux comme définis selon le bon de commande.
- Réception des ouvrages réalisés avec le donneur d'ordre et notre conducteur de travaux.
- Signature de la fiche qualité par le gardien en fin de travaux sur des PC.
- Restitution des clefs dès la fin des travaux.



## SECRÉTARIAT ET FACTURATION

- Fin de travaux = Appel au donneur d'ordre + rapport d'intervention (photos)
- Envoi d'un récapitulatif hebdomadaire des interventions réalisées.
- Facturation en format dématérialisée via la plateforme CHORUS accompagnée du bon de commande.
- Métrés avec la désignation et article du Marché.
- Fiche qualité signée par le locataire, le gardien, ou le donneur d'ordre.

# **MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES DÉDIES AU MARCHÉ**

Les employés pourront disposer de tout le matériel spécifique de l'entreprise y compris chez un loueur de matériel bâtiment en cas d'un manquement.

## **PLÂTRERIE/PEINTURE/MENUISERIE :**

- Caisses à gâcher, truelles et petits outillages.
- Ponceuses girafe avec aspirateurs, Ponceuses excentriques.
- Aspirateurs eau & poussières.
- Machines à décoller le papier peint.
- Tables à tapisser.
- Lasers.
- Visseuses, Perceuses, Perforateurs, Cloueurs.
- Scies sauteuses, Scies sabres, Scies circulaires, Scies à mains.
- Lèves plaques.
- Machine à projeter.
- Malaxeurs.
- Pistolets à peinture.
- Rouleaux, Pinceaux, Brosse et divers accessoires.
- Pompes à silicone.

## **CARRELAGE :**

- Carrelettes (petite, moyenne et grand format).
- Meuleuses, disques diamants et kits scies cloches diamants.
- Malaxeurs, Taloches.
- Kits à joint.
- Niveaux lasers, jauge de profil.
- Equerres, maillets, Perforateurs, Burin SDS et divers accessoires.

## **DIVERS :**

- Bennes à déchets.
- Enrouleurs, Lampes de chantier, Déshumidificateur d'air, Générateur d'air chaud.
- Plateforme Escaliers, Echafaudages, Escabeaux gazelle, Echelle parisienne.
- Brouette, Rabots, Scies à onglet, Défonceuse.
- Protections plastiques.

**Toutes les protections individuelles et collectives seront fournies et utilisées en œuvre.**

# NOS REALISATIONS



## PHARMACIE DE MAUBEUGE 58 rue de Maubeuge - 75009 PARIS

Réhabilitation complète d'une pharmacie  
Menuiserie – Plâtrerie – Peinture – Carrelage.



## E. LOUBET 6 av E.LOUBET 42000 SAINT ETIENNE

Réhabilitation complète de 7 appartements  
Menuiserie, volets roulants-Plâtrerie-peinture-  
carrelage.



## CREMATORIUM MONTMARTRE 43 RUE ALFRED COLOMBET SAINT ETIENNE

Réhabilitation en placo, Menuiserie – Plâtrerie –  
Peinture – Carrelage

# NOS REALISATIONS



## MAGASIN PANDORA CHEMIN DE MONTRAVEL 42390 VILLARS

Réhabilitation complète.  
Menuiserie – Plâtrerie – Peinture – Carrelage.



## MR GAZANION 19 RUE JEAN BAPTISTE REYMOND ST JEAN BONNEFONDS

Réhabilitation complète d'une grange  
Menuiserie – Plâtrerie – Peinture – Carrelage.



## Patrimoine de l'OPH 42700 Firminy

Réalisés dans le cadre d'une charte Qualibail.  
Travaux de rafraîchissement de 26 logements  
Plâtrerie-peinture-carrelage-sol et SDB PMR.

# PROVENANCE DES MATÉRIAUX

## Plâtrerie



RÉNOVER,  
CONSTRUIRE,  
AMÉNAGER.



## PEINTURE



## AMIANTE



## CARRELAGE



## MENUISERIE



# CONTACTS ET MOYENS HUMAINS

En tenant compte des besoins du marché et de l'avancement des travaux, nous mettrons en place le nombre d'équipe nécessaire.

1 encadrant et 2 à 3 compagnons par chantier, suivant la nécessité, (technicien qualifié, et selon la demande du maître d'ouvrage).

Nos équipes seront encadrées par les mêmes responsables d'opérations (Mr BOUAMARA) conformément aux prescriptions du CCTP selon les règles de l'art en vigueur.

L'encadrement administratif et technique est assuré par une équipe soudée qui se complète.

Les effectifs moyens annuels sur les 3 dernières années sont compris entre 16 à 18 salariés, dont 4 encadrants à cela il faut ajouter entre 1 à 2 apprentis.

**Le Conducteur de travaux** applique les instructions du maître d'œuvre et doit prendre en charge :

- La préparation et l'installation du chantier.
- Planifier les travaux.
- Coordination des travaux.
- Garantir le respect du délai.
- Manager l'équipe des intervenants ainsi que les réunions de chantiers.

**Le Chef d'équipe** exécute les directives du conducteur de travaux gère ses équipes respecte et contrôle la gestion des déchets et la sécurité interne et externe au niveau du chantier.

Vérifie la conformité des marchandises et des livraisons. Organise les phases de travail. Chaque équipe dispose d'un véhicule afin de transporter & approvisionner le chantier durant l'avancement de celui-ci.

**Les intervenants** exécutent les directives du conducteur de travaux dans les règles de l'art en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, et d'environnement.

## Gérant

Kamel BOUAMARA

06 14 14 50 70

bouamara.batimfrance@hotmail.com

## Conducteur de travaux

Nicolas GRAIL

06 16 94 32 90

grail.batimfrance@hotmail.com

## Accueil et Secrétaire

Jeanne BESSETTE

09 53 21 41 34

batimfrance@hotmail.com

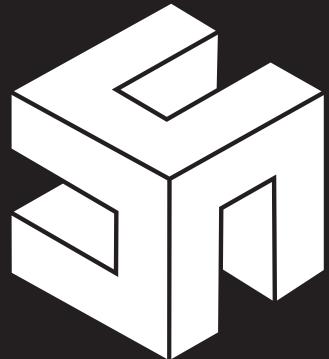
# NOS CERTIFICATIONS

## Un gage de qualité et de confiance

Chez Batim France, nous mettons un point d'honneur à garantir des prestations conformes aux normes les plus exigeantes du secteur.

Nos certifications témoignent de notre engagement envers la qualité, la sécurité et la performance énergétique.





# BATIM FRANCE

Techniciens du Bâtiment

 09 53 21 41 34

 batimfrance@hotmail.com

 batimfrance.fr

 14 Rue de la chazotte  
42350 LA TALAUDIERE